

Echos

de la Communauté de Communes

Vals et Plateaux des Monts de LaCaune

Communes de CastelNau de Brassac, Ferrières, LaCaze, le Margnés, Vabre, le MasNau MasSuguiés, Saint Pierre de Trivisy, Saint Salvi de Carcavés,

Mai 2007
Numéro 7

L'esprit communautaire...une idée qui fait son chemin

L'ÉQUIPE

Président : Lilian AZAÏS,

Maire du Masnau Massuguies

Vice-Présidents :

Jacques Pagés, Maire de Vabre

Michel Culié,

Maire Adjoint de Castelnaud de Brassac

Louis de Villeneuve,

Maire de Lacaze

Pierre Davy, Maire de Ferrières

Membres du Bureau :

Nelly Barthes,

Maire de St Pierre de Trivisy,

Evelyne Bousquet,

Maire de St Salvi de Carcavés,

Raymond Gau,

Maire du Margnés

Christian Rouquette,

Maire de Castelnaud de Brassac

Le personnel :

Olivier Delbos, Directeur

Valérie Calvet, secrétaire comptable
(temps partiel)

Nicole Mur, Agent d'entretien
(temps partiel)

Elodie Rothe, Emploi Jeune Culture
(Pris en charge par l'Association du Musée du Protestantisme)

Elsa Perrichon, coordinatrice
Enfance-Jeunesse (prise en charge à 60% par CAF/MSA)

Service ordures ménagères

Michel Bardou, agent technique
Dominique MAFFRE, ripper

BIENVENUE / Bemvenguda

à **Yannick LE COULTRE :**
Technicienne Rivière (embauchée pour 6 mois pour réaliser la DIG voir page 8)



Contact :

Téléphone : 05 63 37 63 30

Télécopie : 05 63 37 63 34

Courriels :

- od12@wanadoo.fr : direction
- ccvpmlej@wanadoo.fr : enfance jeunesse
- ccvpm@wanadoo.fr : secrétariat compta.

Renseignements et accueil
le mardi et le jeudi de 9h00 à 16h00

Editorial

Cette nouvelle année sera une année importante pour la Communauté de communes car nous allons enfin pouvoir démarrer la phase de réalisation pour plusieurs projets sur lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années.

En effet, grâce à la mise en place du Pôle d'Excellence rurale dans le cadre du Pays Sidobre – Monts de LaCaune dont nous faisons partie, l'Etat s'est engagé financièrement sur un certain nombre de projets que nous avons présentés en particulier sur le Musée du Protestantisme à Ferrières .

Cet engagement de l'Etat a permis de finaliser le plan de financement de ce dossier et nous allons donc pouvoir passer à la phase de réalisation.

Un appel d'offres pour le choix du bureau d'architecture sera lancé dans les jours qui viennent.

De même, l'extension de la zone artisanale de Vabre est en cours et nous avons déjà acquis une partie des terrains nécessaires. Egalement, l'appel d'offres pour la réalisation d'ateliers-relais sur l'ancienne friche Forcla est en cours.

Pour financer nos projets, le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes est calculé au plus juste en réduisant le plus possible les dépenses ce qui nous permet de consacrer une part importante de notre budget à l'investissement en veillant à mobiliser le maximum d'aide des partenaires financiers (Etat, Conseil Général , Conseil Régional) afin de réduire la part d'auto-financement et ainsi d'éviter le recours à l'emprunt .

Lilayan AZAÏS,Président

SOMMAIRE :

Page 1 : Editorial

Page 2 : Pôle d'Excellence Rurale

Page 3 et 4 : Cœurs de Village

Page 5 : Zonage éolien et concertation

Page 6 : Carte du zonage éolien

Page 7 :

- Projet D.I.G de la Rivière Gijou

Page 8 :

- « C'était la fête au MasNau »

- Actions enfance jeunesse – appel à projet

Page 9 :

- Coopération Décentralisée : c'est été les enfants partent en Roumanie

- Budget 2007 voté

Page 10 :

- Tri Sélectif Où en sommes nous ?

- Locations chapiteaux et minibus

Page 11 : Bois Soleil 2007

Page 12 : Langues d'Oc et d'Ailleurs

Editorial (suite)

Aquest'an, ja entemenat, serà important per la Comunautat de Comunas perque anam enfin activar la fasa de realisacion de mai d'un projècte, que i trabalham dessus de l'onga. D'efièit, mercés a la mesa en plaça del Pòl d'Excelléncia Rurala al País Sidobre-Monts de La Cauna (que ne fasèm partida), l'Estat s'es engatjat financièrament per mai d'un projècte qu'aviam presentat e particularament pel Musèu del Protestantisme a Ferrières. Aquel engatjament de l'Estat permet de finalisar lo plan de finançament e atal de poder pensar a la realisacion ; una crida a las ofèrtas per la causida d'un burèu d'arquitectura serà lançada dins qualques jorns. Tanben, l'extension de la zòna artesanala de Vabre es en camin (e ja avèm crompat los terrenhs necessaris). Enfin, la crida a las ofèrtas per la realisacion de taltièrs-relais, ont èra l'usina Forcla a Vabre, es aviada.

Per finançar nòstres projèctes, lo budget lo calculam al mai sarrat, redusent del mai que podèm las despensas : atal, podèm consacrar una part importanta del budget a l'investissament. Aquò empacha pas de mobilisar lo mai possible l'ajuda dels partenaris financiers (Estat, Conselh departamental, Conselh Regional) : çò que redusís la nòstra part de finançament e nos estàlvia l'emprunt.

Revirat per Pèire THOUY

PÔLE D'EXCELLENCE RURAL, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Pour soutenir les dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation, l'Etat a lancé un appel à projets national qui a permis de labelliser et de soutenir 300 projets en 2006.

Les projets devaient se rattacher au moins à une des **quatre thématiques suivantes** :

- Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques.
- Valorisation et gestion des bio ressources
- Offre de services et accueil de nouvelles populations
- Productions industrielles, artisanales et de services localisées

Pour être labellisés, les projets devaient répondre aux caractéristiques suivantes :

- une ambition en matière d'emploi
- une priorité au développement territorial durable
- un ancrage rural fort
- une conduite de projet multi partenariale
- une place affirmée à l'innovation

En février 2006, **le Pays Sidobre Monts de LaCaune*** décide de présenter sa candidature en choisissant pour thématique **l'accueil**, fil conducteur de la charte du Pays.

Au départ l'enveloppe financière de l'Etat devait être de 1.000.000 € (1Million d'Euros) pour l'ensemble du Pays.

La Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de LaCaune s'est positionnée dans ce Pôle

d'Excellence Rurale en inscrivant les trois projets suivants :

1/ - **La Maison des Services Publics** à Vabre avec une demande de financement de **10.000 €**.

2/ - **Les équipements pour l'accueil jeunes enfants** à Saint Pierre de Trivisy, Vabre et le MasNau MasSuguiès. Pour cela une demande de financement de **100.000 €** (cent mille Euros) a été faite.

3/ - **Pôle Culturel du Musée du Protestantisme à FERRIERES**, avec une demande de financement de **326.126 €**.

A ce jour, le Pôle d'Excellence Rurale du Pays Sidobre - Monts de LaCaune a été validé par le gouvernement pour un montant de : **867.130 €** et la convention devrait être signée très prochainement par le Président du Pays et le Préfet.

Il semble que les financements demandés par la Communauté de Communes concernant les trois projets aient été octroyés à quelques 30.000 € près.

Il ne reste plus qu'à concrétiser ces dossiers en démarrant les chantiers.

Le Pays Sidobre Monts de LaCaune est composé de :

La Communauté de Communes des Monts de LaCaune, La Communauté des Communes des Vals et Plateaux des Monts de LaCaune, La Communauté de Communes du Sidobre – Val d'Agoût et des Communes de Berlats, Gijounet, Espérausses, Senaux et Viane.

POINT SUR LES PROJETS

«CŒUR DE VILLAGE»

Depuis sa création en décembre 1999, la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de La Caune qui regroupe aujourd'hui huit Communes a permis grâce aux compétences mises en commun et à la volonté des élus de valoriser le patrimoine naturel, culturel et immobilier de chaque Commune.

Au fil des années, des programmes d'investissement ont été mis en place :

A Vabre : le siège de la Communauté de Communes

A St Pierre de Trivisy : l'Office du Tourisme, Aventure Parc

A Ferrières : le Musée du protestantisme (voir article Pôle d'Excellence Rurale)

Le programme Cœurs de Village concerne quatre

Communes : Lacaze, Le Margnés, Le MasNau MasSuguiès et Saint Salvi de Carcavès qui n'avaient pas bénéficié jusqu'alors d'une aide technique et financière de la Communauté de Communes pour des projets d'investissements (hors Voirie).

Le coût hors taxes de cette opération 2006 (quatre projets) est de 257.525€

Les aides obtenues ont été les suivantes :

Subvention Etat (Enveloppe Parlementaire) : 61.000€

Conseil Général (Contrat Atout Tarn) : 61000€

Communauté de Communes : 61 000€

Participation des communes concernées : 74525€

LaCaze : par la mise en œuvre d'un plan d'embellissement du village



Création de la passerelle en bois permettant la traversée du Gijou (ancienne école – ruelle)

Fleurissement du Village : plantation de végétaux à fleurs, arrosage automatique et suspensions, décoration du pont vieux

Saint Salvi de Carcavès : Aménagement de l'entrée haute du village

Construction d'un espace accueil sur la place de la fête (barbecue, espace pique-nique avec abris, espace rangement, toilettes publiques) cet espace a été réalisé avec les matériaux locaux.



Le MasNau MasSuguiès : aménagement de la place du village de St Paul de MasSuguiès.



Espace Sanitaire et Barbecue

Inauguration de la place en Septembre 2006.



Le Margnès : Réhabilitation du presbytère au cœur du village

Ce dernier projet est en cours.



ZONAGE ÉOLIEN ET CONCERTATION

L'étude lancée par la Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de LaCaune concernant le zonage éolien sur son territoire s'est achevée en juin 2006 par un comité de pilotage réunissant les élus locaux et les experts de l'éolien.

Le zonage défini dans le cadre de cette étude a été adopté : sa finalité est de déterminer les sites où l'implantation de projets éoliens **industriels** sera autorisée car soumise aux contraintes établies et localisées dans ce zonage (contraintes techniques, patrimoines naturel et historique, environnement humain, urbanisme, raccordement au réseau, pour des projets d'une puissance minimum de 2,5 MW, des éoliennes de plus de 50 m de hauteur, une production d'électricité intégralement destinée à la vente).

Cette proposition de règle d'implantation pourrait être intégrée au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration.

C'est à l'issue d'une **concertation de 8 mois** entre les experts locaux de l'éolien (Préfecture, Conseil Général, DDE*, DIREN*, SDAP*, ONF*, LPO*), les représentants du monde associatif (ARVIE*, Eolelien*, Vallée du Gijou*, SAPV*...) et les élus locaux de notre territoire que ce zonage a été adopté.

Les habitants de la Communauté de Communes ont également pu en prendre connaissance lors d'une conférence sur l'éolien en février

2006 ainsi que lors du **Salon Bois Soleil** en juin 2006. En outre, les délibérations des Conseils Municipaux étaient ouvertes à tous et le zonage est mis à disposition dans toutes les mairies.

La Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de LaCaune est précurseur dans le Tarn non seulement pour ce zonage éolien mais également pour la réalisation de Zone de Développement Eolien (ZDE). En effet, la prochaine étape pour la Communauté de Communes est de mettre en place une ZDE sur le territoire à partir de ce zonage éolien.

La loi d'orientation sur l'énergie de juillet 2005 ainsi que sa toute récente circulaire d'application datant de juin 2006 obligent à

mettre en place des ZDE pour le rachat de l'électricité par le gestionnaire du réseau.

Ce zonage a été réalisé à l'initiative des élus dans le but d'encourager un développement maîtrisé de l'éolien sur des zones de dimension réduite ou moyenne.

Aujourd'hui, après avoir conduit un travail concerté avec les experts locaux de l'éolien et les élus, la Communauté de Communes encourage vivement les opérateurs privés à mener une **très large concertation du public** dans le développement de leur projet afin de recueillir un consensus le plus large possible : en effet, pour les responsables de la Communauté de Communes, tout projet doit se créer avec l'assentiment de la population locale.

Attention :
tout éolien n'est pas forcément industriel
il existe aussi un éolien individuel

*

DDE : Direction Départementale de l'Équipement

DIREN : Direction Régionale de L'Environnement

SDAP : Service Départemental d'Architecture du Patrimoine

ONF : Office National des Forêts

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

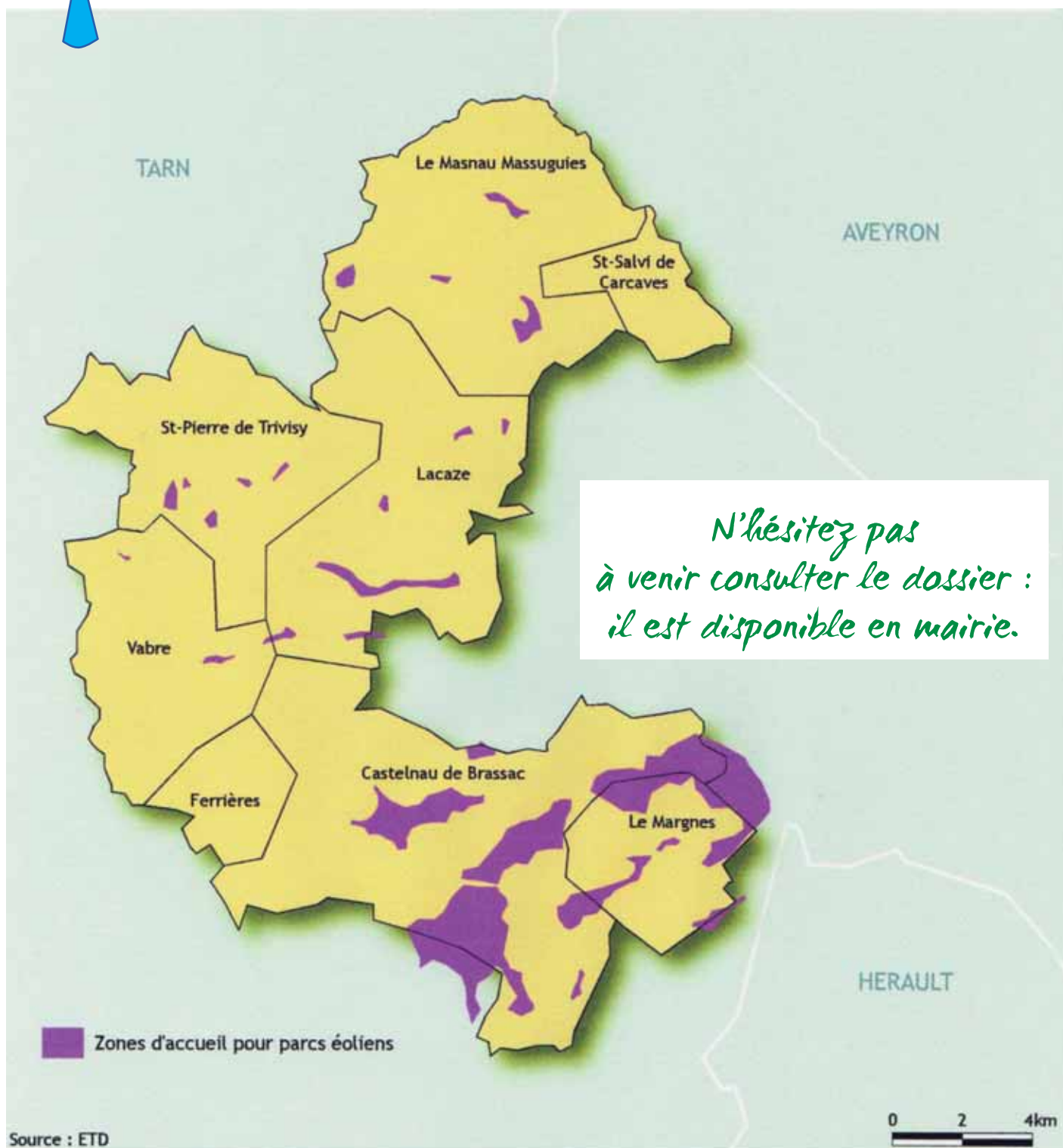
ARVIEE : Association de Réflexion et de Vigilance sur l'Énergie Eolienne

Eolelien : Association pour la création d'un parc éolien financé et géré par les membres.

Vallée du Gijou : Association agréée pour l'environnement (Lacaze)

SAPV : Société des Amis du Pays Vabrais (Vabre)

ZONAGE ÉOLIEN RÉALISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS & PLATEAUX DES MONTS DE LACAUNE VALIDÉ EN JUILLET 2006



N'hésitez pas à venir consulter le dossier : il est disponible en mairie.

PROJET DE DIG* DE LA RIVIÈRE GIJOU: UN PARTENARIAT ENTRE COLLECTIVITÉS

Cela fait quelques temps déjà qu'un projet de restauration environnementale et piscicole de la rivière Gijou a été décidé au sein du territoire de la Communauté de Communes et des Communes voisines.

Mais pourquoi restaurer la rivière Gijou ?

Les cours d'eau ont longtemps été considérés comme des outils de la vie quotidienne, autant pour la pêche que pour le bois ou la navigation. Aujourd'hui, cette vision a bien changé. On voit les rivières comme des lieux ludiques où l'on aime venir se promener, pêcher ou faire des activités sportives. Or cette évolution a occasionné des modifications du paysage des cours d'eau. Le manque d'activités économiques sur ces rivières a éloigné les riverains de leur tâche primaire de gestionnaire de ces cours d'eau. Du point de vue environnemental, le Gijou a aujourd'hui besoin d'être entretenu et restauré, dans un objectif de gestion cohérente, durable et globale. C'est dans cette optique que le projet a été étudié.

Comment ça va se passer ?

Pour réaliser ces travaux, la Communauté de Communes a dû dans un premier temps acquérir la compétence « travaux liés à l'entretien et à la restauration du lit et des berges des cours d'eau ». Dans un deuxième temps, une convention a été signée entre la Communauté et les trois Communes riveraines de la rivière qui ne faisaient pas partie du territoire intercommunal : LaCaune, Gijounet et Viane.

Enfin, pour pouvoir réaliser ces travaux de restauration, la Communauté de Communes doit monter un dossier de DIG auprès de la Préfecture.

La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) : *Qu'es aquò ?*

« La DIG est une procédure instituée par la loi sur l'eau et qui permet à un maître d'ouvrage public (la Communauté de Communes) d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, ouvrages et installations présentant un caractère d'intérêt général, visant à l'aménagement et à la gestion de l'eau. » Plus simplement, elle permettra à la Communauté de Communes de réaliser les travaux qu'elle souhaite entreprendre.

Pour monter cette DIG, un poste a été créé au sein de la Communauté de Communes et Mlle Yannick LE COULTRE a été embauchée pour une durée de six mois. Ce poste est d'ailleurs cofinancé par les Communes (LaCaune, Viane Gijounet), la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de LaCaune, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Général du Tarn.

Dans l'hypothèse où la DIG serait accordée par la Préfecture en avril prochain, les travaux de restauration pourront commencer dans le courant du semestre suivant.

CONTACT

Mademoiselle Yannick LE COULTRE

4, place de la Mairie 81330 VABRE

Tél. 05.63.37.63.30 Fax. 05.63.37.63.34

Courriel : ccvpmlriviere@orange.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN FÊTE !

C'est au MasNau MasSuguiès qu'a été organisée la fête de la Communauté de Communes le 27 mai dernier.



Joueurs de pétanque et randonneurs ont profité d'un après-midi ensoleillé avant l'arrivée des «4 Vesins» et de leurs amis de Haute-Loire du groupe la Crosada / «La Cruzade».

Sous un chapiteau étaient exposés les travaux réalisés par les enfants du territoire sur le thème de l'éco-citoyenneté. Un stand touristique avec dépliants et diaporama dévoilait les animations culturelles et touristiques des Associations et des Communes. L'association Dynamique Jeune Europe, tout en présentant les actions menées dans le cadre de la coopération décentralisée avec la Roumanie, organisait une tombola au profit du Centre Social de Botiza (920 € ont été récoltés).

Plus de 200 personnes ont

participé au repas organisé en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre de Trivisy, avant de s'essayer aux danses occitanes en suivant les mélodies et la cadence des deux groupes de musiques



traditionnelles.

Une belle réussite pour cette journée placée sous le signe des rencontres et de la convivialité !

ACTIONS ENFANCE JEUNESSE

Dans le cadre de son Projet Educatif Local, la Communauté des Communes aide les différentes associations locales Enfance Jeunesse à mettre en place des actions en direction des 3 – 18 ans. Ces actions sont proposées en temps périscolaires (après l'école) ou lors des vacances scolaires (extrascolaires).

Il s'agit de:

- stages sportifs - rencontres sportives
- sorties et rencontres culturelles
- stages artistiques...
- projets jeunes

APPEL à PROJETS JEUNES :

Chaque année, depuis deux ans, la Communauté de Communes accompagne les projets chantiers Loisirs jeunes proposés par des jeunes, les associations ou les Communes.

En 2005 : le Foyer Rural de Vabre, en collaboration avec la Mairie de Vabre et avec 14 jeunes âgés de 14 à 17 ans avaient rénové l'espace grillade près de la salle

Le CLSH « ADMR » accueille les enfants de notre territoire sur trois sites géographique : Vabre, St Pierre de Trivisy et St Paul de MasSuguiès.

Il travaille en collaboration avec d'autres associations, pour faciliter la réalisation de sorties et rencontres Culturelles par la mutualisation des moyens de transport et de l'encadrement. Exemple : sorties culturelles permettant d'aller voir les spectacles proposés par le CLSH de Brassac.

Jours et horaires d'ouverture :

CLAE*: St Pierre de Trivisy :

polyvalente de Vabre, ce qui leur avait permis de bénéficier d'un séjour d'une semaine à Soulac sur Mer (33)

En 2006 : c'est l'Association Lou Séverès et 15 jeunes âgés de 12 à 16 ans qui ont nettoyé une fontaine du 19^{ème} siècle et réalisé une fresque murale sous le préau de l'ancienne école (mairie de St Salvi de Carcavés)

Associations, Communes ou jeunes de plus de 12 ans,

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi en période scolaire de 17h00 à 19h00
CLSH*: Vacances Scolaires de 9h00 à 18h00

à Vabre , St Pierre de Trivisy



*CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergements

*CLAE : Centre de Loisirs Associé à l'Ecole

n'hésitez pas à contacter Elsa au 05.63.37.63.33 ou par courriel : ccvpmlej@wanadoo.fr

Et retrouvez les détails de l'appel à projets jeunes sur : <http://actionsjeunesse.blogspot.com>



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : CET ÉTÉ, LES ENFANTS PARTENT EN ROUMANIE...

Il y a deux ans, nous recevions dans nos villages 24 enfants de 9 à 11 ans et leurs accompagnatrices venues de *Botiza*.



Après des échanges entre adultes en 2003 et 2004, il semblait intéressant de créer des liens entre les enfants afin de leur faire découvrir réciproquement d'autres cultures, d'autres modes de vie.

Ainsi, du 14 au 24 juin 2005, les enfants roumains ont été accueillis dans les familles avec un programme bien rempli !

Ce séjour a été très agréable pour tous.

De retour chez eux, les enfants Roumains voulaient à leur tour pouvoir accueillir nos enfants.

La Communauté de Communes par le biais de sa Commission «Coopération Décentralisée» a monté le projet d'un voyage en Roumanie pour l'été prochain.

La proposition de voyage a été un franc succès car 38 enfants (nés entre 1995 et 1998) et 18 adultes se sont inscrits. Suite à la réunion de présentation et de préparation qui s'est déroulée le jeudi 14 Décembre, voici comment se déroulera le voyage :

Le groupe sera réparti ainsi : deux ou trois enfants et un adulte par maison d'accueil. Le groupe

d'adultes encadrant sera composé de parents et de représentants de la Communauté de Communes.

Départ le jeudi 28 juin 2007 pour un retour le 5 juillet au soir.

Durant le séjour, différentes sorties et visites seront programmées

- tourisme, sport
- échanges autour de la danse et de la musique traditionnelle.
- Travaux en commun : réalisation d'une fresque murale sur les bâtiments du Centre Social.



Maria LAPUSAN, en visite à l'atelier de découpe de Castelnaud

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007 LE 12 AVRIL

Equilibré à **1 206 904 €** en Fonctionnement, contre **1 398 177 €** en 2006.

La part DGF,(Dotation Générale de Fonctionnement) versée par l'État est de 294 330 €. En progression de 9,41% par rapport à 2006, ceci notamment en raison d'un CIF (coefficient d'intégration fiscale), le plus élevé des EPCI du Tarn. La mise en commun de nombreuses compétences, porte ici ses fruits.

En section **Investissement**, on retiendra les différents programmes votés eux aussi à l'unanimité :

- 20 000 €** : travaux interprétation pt train/ circuit Natura 2000
- 360 000 €** : travaux Centre de Loisirs Sans Hébergement CLSH
- 10 000 €** : étude Restauration des berges du Gijou
- 80 000 €** : travaux de petite voirie
- 650 000 €** : travaux voirie FDT 2007
- 1 368 000 €** : travaux construction du Musée du Protestantisme
- 391 800 €** : travaux hôtel d'entreprises Forcla
- 20 000 €** : achats terrains Extension de la ZAC de Vabre
- 15 827 €** : travaux nouveaux jeux Aventure Parc
- 10 000 €** : étude complément étude paysagère pour la ZDE

TRI SÉLECTIF : OÙ EN SOMMES NOUS

Depuis le départ, notre collectivité s'est préoccupée de la gestion des ordures ménagères. Il est loin le temps où on les oubliait dans un coin. En les plaçant au centre du territoire, nos élus comptaient les valoriser.

Le syndicat départemental TRIFYL a, depuis, repris le flambeau. En installant à son tour le bioréacteur au centre du Tarn, les déchets ultimes vont devenir une matière première, permettant de produire de l'énergie.

En tant que citoyen, notre but est de réduire malgré tout ces déchets ultimes et plusieurs façons d'agir s'offrent à nous :- en acheter le moins possible,- composter

tous les déchets verts et restes de repas,- mettre dans les conteneurs JAUNES tout ce qui est recyclable, - apporter à l'une des déchèteries tous les encombrants (bois, fer, électroménager, gravats ...)

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du tonnage Vert / Jaune / Total et enfin le % de tri par rapport au total.

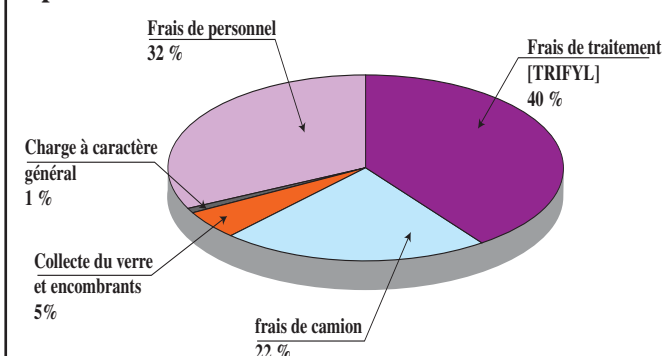
Ce dernier chiffre, **en baisse depuis 4 ans**, va à l'encontre des objectifs. A cela plusieurs raisons, la commission réfléchit aux actions à mettre en œuvre pour inverser cette tendance. Sur l'année 2006, le % de refus lors des contrôles en déchèterie, est lui correct par rapport à notre mode de collecte

et en comparaison avec les autres collectivités de la zone TRIFYL.

Un Conseil : mettez un maximum de vos journaux, revues et pub, en vrac, dans le container jaune, d'une part parce que leur valeur calorifique est moindre que le bois et que ils représentent un poids non négligeable pour faire augmenter la valeur en kg par habitant du recyclable. Actuellement, nous sommes à 35,9 kg par habitant et l'objectif est d'arriver à un minimum de 38 kg, ce qui induirait un coût à la tonne triée de 40€ au lieu de 45€ actuellement.

	VERT	JAUNE	TOTAL	% jaune/total
2003	556,49	129,09	685,58	18,83
2004	696,50	144,90	841,40	17,22
2005	780,90	156,10	937,00	16,66
2006	782,31	132,00	914,31	14,44

répartition de la redevance :



LOCATION CHAPITEAUX ET MINIBUS

Pour les associations locales, différents prêts de matériel peuvent être faits auprès de la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de LaCaune.

Depuis quelque temps, des chapiteaux sont à disposition des associations (cette année 10 locations d'une moyenne de 2 jours)

Le coût pour l'association est forfaitaire de : **350€** livré par un personnel mandaté par la Communauté de Communes.

Ce personnel participera au montage et indiquera la

marche à suivre à l'équipe **de 5 à 10 personnes mobilisées par l'association** pour le montage du chapiteau.

La Communauté de Communes met en location un minibus de 9 places (8+1) : une caution (non encaissée) de **316€** est demandée (elle correspond à la

franchise de l'assurance. Le coût de la location se calcule ainsi : **5€** par jour, 15 centimes d'euros par km réalisés. Le minibus est loué avec le plein de carburant et doit être rendu avec.

Pour conduire ce véhicule un simple permis B de plus de 2 ans suffit.

Alors, votre association veut organiser une activité, une sortie, n'hésitez pas à nous contacter au 05.63.37.63.33. ou par courrier : Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de LaCaune - 4,place de la Mairie 81330 VABRE ou courriel : ccvpm@wanadoo.fr



Les énergies renouvelables à Vabre Samedi 9 juin 2007 de 10h à 18h Entrée gratuite

Énergie
photovoltaïque
Géothermie



Pour la 4^{ème} année consécutive la Commune de Vabre accueillera .

Soleil et Terre seront à l'honneur pour cette édition 2007. Deux conférences permettront de lancer le débat : l'une aura pour thème l'accessibilité pour tous à l'énergie photovoltaïque* et l'autre posera la question de la valeur renouvelable de la géothermie*.



Comme chaque année, des professionnels de l'énergie présenteront leurs équipements et vous conseilleront en matière d'énergies renouvelables. Des visites d'installations permettront de recueillir des retours d'expérience précieux et des animations ludiques sur le thème de l'énergie seront proposées.

Le midi, sur simple inscription et moyennant une participation financière modique, un repas convivial permettra de déguster des produits du terroir.

Cette journée constitue une manne d'informations à disposition du grand public : la Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de LaCaune souhaite faire ainsi prendre conscience de l'enjeu de l'Énergie :

- sur le plan du développement local que les énergies renouvelables peuvent engendrer,
- sur le plan de la protection de l'environnement.

La Communauté de Communes Vals et Plateaux des Monts de LaCaune a chargé l'association Vallée du Gijou, d'organiser le salon cette année.

La nouvelle salariée de l'association, Marjorie Bourdieu, recrutée depuis le 1^{er} octobre 2006 s'emploiera à mettre en place le salon.

La Communauté de Communes l'a également missionnée pour suivre les projets en matière d'énergies renouvelables engagés par les municipalités du territoire ainsi que pour conseiller les particuliers dans ce secteur.

Définitions :

***Energie Photovoltaïque** : l'énergie solaire photovoltaïque consiste à produire de l'électricité à partir du rayonnement solaire (source : Hespul)

* **Energie Géothermique** : Le globe terrestre est décomposé en trois enveloppes : au milieu, le noyau sur un rayon de près de 3500 km et dont la température est estimée à 4 000°C, autour le manteau sur un rayon de 2 900 km (Température 3 000°C) et enfin l'écorce qui est l'enveloppe superficielle de la Terre.

L'exploitation de l'énergie géothermale passe par l'utilisation de la chaleur stockée dans l'écorce terrestre.

Un gisement géothermal est en fait un réservoir c'est-à-dire une roche perméable dans laquelle circule de l'eau sous forme liquide ou gazeuse. La roche est appelée aquifère et l'eau est dite fluide géothermal.

Il existe 3 types de géothermie : la géothermie haute énergie (absente en France métropolitaine), la géothermie basse énergie et la très basse énergie

(Sources : <http://www.arenidf.org> <http://www.intis.fr/geothermieAirEau.php>)

LANGUES D'OC ET D'AILLEURS (LENGAS D'ÒC ED'ENDACÒM MAI)

L'avenir est aux langues...

Benlèu (prononcez /Bèlèou / = peut-être).

Collectivement, chacune représente un **patrimoine unique** d'Humanité dont la valeur dépasse celle d'un monument fût-il cathédrale ou château : alors, n'est-il pas de notre devoir de transmettre ? Individuellement, chacune est un souffle expiré, une humeur excrétée, un **trésor** abrité, un affectif communiqué : et si on faisait de chacune un **atout** à faire valoir, on serait détenteur d'un formidable **passaport** relationnel, générateur de bonheurs à savourer ici ou ailleurs. Certes, l'Histoire est là avec son lot d'injustices, de minorisations, de génocides culturels. Mais n'est-ce pas les Hommes qui l'écrivent ? Alors, n'abandonnons pas notre part d'expression : *òme d'òc, as dreit a la paraula, parla !* Sachons donc opposer à la barbarie la tolérance, à la «pensée unique» la pluralité : parions sur l'avenir !

Une initiative intéressante

En 2006, sous l'impulsion du Collège et de la MJC de Brassac, est paru un ouvrage collectif, recueil de 25 textes écrits en Occitan, sur le thème «*Ostals*» (maisons). Parmi les auteurs (adolescents de 3^{ème} et adultes adhérents ainsi que traducteurs), figurent des résidents de notre territoire de la Communauté de Communes des Vals et Plateaux des Monts de LaCaune (de Ferrières, *Vabre*, *CastèlNau* de Brassac...).

Destinés à un concours régional (2 y ont d'ailleurs

été primés), ces textes connurent ensuite une seconde vie puisqu'en face de chaque texte originel, figurent 2 traductions : en français et dans une autre langue. Ce qui en fait une réalisation extrêmement intéressante. D'abord, parce que pas moins de **25 langues** y sont représentées. Ensuite, parce qu'outre la qualité des textes, cet ouvrage respire des **messages humanistes** qui valent bien des discours : les langues (qu'elles soient d'Etats ou minorisées) y sont à **égalité**. De plus, une place est faite à la langue de l'Autre que l'on côtoie, qu'il soit né ici ou ailleurs, privilégiant ainsi le **respect** à l'assimilation.

Dans l'introduction, sous la plume de *Pèire Thouy*, on peut lire : « *es a l'encòp un biais d'ensenhar una lenga e de valorisar l'Autre que la parla, d'obrir las fenèstras sul Mond plural, sens desbrembar que nòstre Ostal es apiasonat...en Occitània !* » (C'est à la fois une façon d'enseigner une langue et de valoriser l'Autre qui la parle, d'ouvrir les fenêtres sur le monde pluriel, sans oublier que notre maison a ses fondations en Occitanie).

Bref, une mise en pratique agréable, une concrétisation de proximité de la désormais célèbre phrase :

« **L'Universel, c'est le Local...sans murs** ».

* déjà en 2005 était paru un ouvrage équivalent, sur le thème «Arbres». Les deux sont disponibles auprès de la MJC ou du SI de Brassac.

